

Avis

Avis 2103527 / 1 décembre 2011

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : SIDOMPE, Contact : M. le président du Sidompe, à l'attention de M. le Président du SIDOMPE, Syndicat mixte pour la destruction des ordures ménagères et la production d'énergie, F - 78850 Thiverval-grignon, Tél : +33 130810391, Email : info@sidompe.fr, Fax : +33 134812979

Adresse(s) internet : _

Adresse du profil d'acheteur :

<https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : SIDOMPE Syndicat mixte pour la destruction des ordures ménagères et la production d'énergie, Contact : M. le Président du SIDOMPE, ZA du Pont Cailloux Route des nourrices, F - 78850 Thiverval-grignon, Tél : +33 130810391, Email : info@sidompe.fr, Fax : +33 134812979, URL : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2011_kN9gqgdrPX

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Environnement - Autre : Syndicat mixte (regroupement de collectivités territoriales).

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : Marché de manutention, transport et d'inertage ou valorisation des Refiom

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services : Services.

Catégorie de services : 16

Lieu principal de prestation : Centre de valorisation énergétique, 78850 Thiverval-grignon

Code NUTS : FR103

II.1.3) L'avis implique : un marché public

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : Marché de manutention, transport et d'inertage ou valorisation des REFBIOM (résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères) du centre de valorisation de déchets de Thiverval-grignon.

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 90523000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non

II.1.8) Division en lots : Non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale : Le tonnage des REFBIOM annuel prévisionnel à manutentionner, transporter et inertier ou valoriser représente 5 000 à 6 000 tonnes. Le maximum du tonnage peut atteindre 6 500 tonnes sous forme de vrac pulvérulent (représentant de 70% à 80 %) et sous forme de big-bags (représentant de 20 % à 30%).

Le transport s'effectue 240 jours par an. Le transport des REFBIOM doit répondre à la réglementation

" adr ".

L'inertage et le stockage du produit stabilisé, ou la valorisation des REFION doit avoir lieu dans une installation dûment autorisée.

Dans le cas où les prestations d'inertage ou de valorisation des REFION aurait lieu en dehors du territoire français, le titulaire a à sa charge d'effectuer toutes les démarches afin d'obtenir les autorisations de transfert auprès des autorités françaises et étrangères pour le compte du SIDOMPE (établissement des dossiers inclus les renouvellements des autorisations, assistance pour la communication avec les autorités étrangères....).

II.2.2) Options

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

Durée du marché ou délai d'exécution : 36 mois (à compter de la date d'attribution du contrat)

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Une avance pourra être versée selon les dispositions de l'article 87 I et II du code des marchés

publics. Son versement sera subordonné à la constitution d'une garantie à 1ère demande.

- Au cas où les prestations de transport, d'inertage et/ou valorisation des "Refiom" seraient effectuées en dehors du territoire français métropolitain, le titulaire du marché devra constituer une garantie à 1ère demande couvrant la défaillance éventuelle du titulaire dans le cadre de son marché.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement : le marché sera financé par le budget de fonctionnement du syndicat.

- Le mode de règlement choisi est le virement par mandat administratif. Le délai maximum de paiement est fixé à 30 jours.

En cas de dépassement du délai de paiement, des intérêts moratoires seront dus. Leur taux est celui du taux d'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidat sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint.

En application de l'article 51-VI du Code des Marchés Publics, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois :

1° En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

2° En qualité de membres de plusieurs groupements.

A défaut, de telles offres seront rejetées.

Si le marché est attribué à un groupement conjoint, la personne publique entend recourir à la faculté offerte par l'article 51-II du même code : Le mandataire du groupement conjoint devra être solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Si le marché est attribué à un groupement conjoint, la personne publique entend recourir à la faculté offerte par l'article 51-VII du même code qui prévoit la transformation du groupement conjoint en groupement solidaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Application des articles 43, 44 et 45 du code des marchés publics avec l'utilisation possible des formulaires normalisés (par exemple Dc1, Dc2, Dc7) regroupant les renseignements exigés disponibles sur internet (<http://www.cerfa.gouv.fr> ou www.minefe.gouv.fr).

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures et services objet du marché réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles

- Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : chiffre d'affaire global de 4 000 000 euro(s) hors taxes (pour chacun des trois derniers exercices disponibles).

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Présentation d'une liste de références dans des activités similaires, réalisées au cours des 3 dernières années, indiquant le maître d'ouvrage et les quantités traitées. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Déclaration précisant les capacités d'accueil disponibles, annuelles et journalières à la date de remise des offres du (es) site(s) de traitement de mâchefers ;
- Certificats de qualifications professionnelles, la preuve de la capacité du candidat pouvant être néanmoins apportée par tout moyen.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : Deux références présentées doivent concerner des prestations de traitement de déchets ou d'autres activités de complexité équivalente.

III.2.4) Marchés réservés :**III.3) Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

SECTION IV : PROCEDURE**IV.1) Type de procédure**

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Prix : 55
2. Valeur technique : 45

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : REFION CVD

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 11 janvier 2012 à 16 h 00

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 11/01/2012 à 16 h 00

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique :

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :

VI.3) Autres informations : Jugement des candidatures :

Les candidatures seront sélectionnées selon les critères suivants :

- conformité aux niveaux de capacités professionnelles requises dans l'avis d'appel public à la concurrence ;

- références dans les activités similaires datant de moins de 3 ans avec indication des coordonnées du maître d'ouvrage ;
- capacités d'accueil disponibles annuelles ;
- garanties professionnelles et financières.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Procédure de passation : Le marché est passé selon la procédure ouverte en application des articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Durée du marché : trois ans à compter du démarrage des prestations (prévues le 05/04/2012) et non à compter de la date d'attribution.

Condition d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur la plateforme dématérialisée www.achatpublic.com conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 28 août 2006 pris pour l'application de l'article 48 et 56 du code des marchés publics.

Pour télécharger les documents, les candidats doivent s'identifier. Ils indiquent notamment le nom de la personne physique chargée de leur téléchargement ainsi qu'une adresse électronique (e-mail) permettant au SIDOMPE d'établir, le cas échéant et de façon certaine, une correspondance électronique avec le candidat.

Le dossier de consultation peut être remis gratuitement sur support papier à chaque entreprise qui le retire directement contre récépissé au SIDOMPE (Horaires : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00) ou lui en fait la demande par écrit (SIDOMPE - ZA du Pont Cailloux Route des Nourrices - 78850 Thiverval-grignon / fax : 01 34 94 67 74)

Les candidatures et les offres pourront être transmises par voie électronique (dématérialisée), sur support physique papier ou envoyés sur support physique électronique.

Les modalités de remise des candidatures et des offres sont précisées dans le règlement de la consultation.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint-Cloud, 78000 Versailles, . Tél : +33 139205400. E-mail : greffe.ta-versailles@juradm.fr. Fax : +33 139205422

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable de Versailles, 21 rue Miollis, 75015 Paris, . Tél : +33 144426343. E-mail : jean-louis.chavernac@ile-de-france.pref.gouv.fr. Fax : +33 144426337

VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir: 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (article R 421-1 et suivants du code de justice administrative).

Référé précontractuel: avant la signature du marché (article L 551-1 du code de justice administrative).

Postérieurement à sa conclusion, le marché peut faire l'objet d'un recours de pleine juridiction dans les conditions fixées par l'arrêt du conseil d'état du 16.7.2007 (Sté Tropic Travaux Signalisation).

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 01 décembre 2011